

# L'Union européenne en 2016 : les faits marquants

**Cécile Barbier**

Janvier

**1<sup>er</sup> janvier** : les Pays-Bas succèdent au Luxembourg à la présidence semestrielle du Conseil de l'Union européenne. Les quatre priorités de la présidence néerlandaise sont : les questions migratoires et de sécurité, l'innovation et l'emploi, la stabilité financière ainsi que les enjeux énergétiques et climatiques.

**1<sup>er</sup> janvier** : Union bancaire. Le mécanisme de résolution unique (MRU) devient pleinement opérationnel. Le MRU met en œuvre dans la zone euro la directive relative au redressement et à la résolution des établissements de crédit (Banking Recovery and Resolution Directive – BRRD). La directive, applicable à toute l'Union, vise à mettre un terme aux opérations de sauvetage (« bail-out ») des banques qui avaient contribué à alourdir la dette des États. IP-15-6397.

**3 janvier** : Troïka/Grèce. Le gouverneur de la banque centrale grecque appelle le gouvernement d'Alexis Tsipras à mettre en œuvre les réformes prévues, notamment dans le secteur des retraites, par le plan d'aide international en soulignant que l'inaction exposerait l'économie du pays à des risques qu'elle n'est pas en mesure d'assumer (<http://fr.reuters.com/article/businessNews/idFRKBN0UHOHD20160103?sp=true>).

**4 janvier** : perspectives économiques mondiales. Face aux « incertitudes croissantes » des intentions de la future administration Trump, la Banque mondiale se dit pessimiste sur la croissance. Selon ses prévisions, le produit intérieur brut (PIB) mondial devrait progresser en 2016 de 2,7% contre 2,3% en 2015, mais marquant le pas (-0,1 point) par rapport aux projections publiées en juin 2015. (<http://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>).

**15 janvier** : Semestre européen. Le Conseil des affaires économiques et financières (ECOFIN) adopte des conclusions sur l'examen annuel de la croissance (EAC) et sur les déséquilibres macroéconomiques. Il adopte des conclusions et approuve un projet de recommandation sur les politiques économiques de la zone euro. Presse 5213/16.

**21 janvier** : rapport 2015 sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale. Selon ce rapport de la Commission européenne, investir dans le facteur humain est vital pour la croissance économique. IP-16-93.

**23 janvier** : crise grecque. Le mécanisme européen de stabilité (MES) annonce sa décision de débloquent un aménagement de la dette grecque, accordé puis suspendu sous la pression de l'Allemagne après l'annonce surprise en décembre de mesures sociales

par Athènes ([https://www.esm.europa.eu/assistance/greece#programme\\_timeline\\_for\\_greece](https://www.esm.europa.eu/assistance/greece#programme_timeline_for_greece) et <https://www.esm.europa.eu/newsroom/press-releases>).

**25 janvier** : espace Schengen. La Commission européenne recommande au Conseil d'autoriser certains États membres à maintenir, pour une durée supplémentaire de trois mois, les contrôles temporaires à certaines frontières intérieures de l'espace Schengen en Autriche, en Allemagne, au Danemark, en Suède et en Norvège. IP-17-124.

## Février

**2 février** : éviter la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le Brexit. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, adresse une lettre aux chefs d'État ou de gouvernement membres du Conseil européen comportant les grandes lignes de sa proposition pour arriver à un nouvel accord avec le Royaume-Uni au sein de l'UE. La proposition couvre quatre « grands axes » : la gouvernance économique, la compétitivité, la souveraineté et les aides sociales en relation avec la libre circulation des personnes. (<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/02/02-letter-tusk-proposal-new-settlement-uk/>).

**9 février** : préparatifs de l'anniversaire du Traité de Rome. Dans la perspective du 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome, le 25 mars 2017, les ministres des Affaires étrangères des six pays fondateurs (l'Italie, le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas) de l'UE se réunissent à Rome à l'initiative de l'Italie. Ils y débütent « un processus de réflexion inclusif afin de renforcer la cohésion interne de l'UE en revenant sur les principes fondamentaux qui sont à l'origine de la construction européenne, tout en passant en revue l'état actuel de l'UE et les grands enjeux qui s'imposent » ([http://www.esteri.it/mae/it/sala\\_stampa/archivionotizie/comunicati/2016/02/joint-communicate-charting-the-way.html](http://www.esteri.it/mae/it/sala_stampa/archivionotizie/comunicati/2016/02/joint-communicate-charting-the-way.html)).

**9 février** : « l'Europe est à la croisée des chemins ». Les gouverneurs des banques centrales française, François Villeroy de Galhau, et allemande, Jens Weidmann, présentent leur vision de l'avenir de l'euro. Ils préconisent de le préparer par « un renforcement de ses fondations » et non par une « renationalisation ». Sur le plan institutionnel, ils proposent la mise en place d'un « Trésor commun à la zone euro, conjointement avec un conseil budgétaire indépendant ». *Le Monde*, 9 février.

**15 février** : conférence au Mécanisme européen de Stabilité (MES). L'ancien président de la BCE, Jean-Claude Trichet, réaffirme sa proposition du renforcement de la branche exécutive et législative de la zone euro. Cela passe par un ministre des Finances de la zone euro et une administration qui serait une sorte de Trésor (<https://www.esm.europa.eu/press-releases/former-ecb-president-jean-claude-trichet-speaks-esm-conference>).

**18 et 19 février** : Brexit. L'accord obtenu par David Cameron, le Premier ministre britannique, en vue d'éviter le Brexit répond aux quatre domaines initialement identifiés. Il rappelle le statut particulier d'un pays qui ne participe ni à la monnaie unique, ni

à l'espace Schengen, ni à l'Union bancaire mais qui obtient de modifier les modalités d'accès des ressortissants européens aux prestations sociales du Royaume-Uni. Surtout, il entend préserver la voix du Royaume-Uni dans l'amélioration de la compétitivité de l'UE, à savoir l'approfondissement du marché intérieur et de sa compétitivité par la multiplication des accords commerciaux tel que le partenariat transatlantique (TTIP). Dans le domaine de la sécurité sociale, les conclusions du Conseil européen précisent que « La Commission n'a pas l'intention de proposer l'extension du futur système d'indexation facultative des allocations familiales à d'autres types de prestations exportables telles que les pensions de vieillesse ». De plus, en cas de résultat négatif du référendum britannique, l'accord cesserait d'exister. JO C 69I du 23 février.

**26 février** : Semestre européen/rapports par pays. La Commission européenne publie son analyse annuelle des « défis économiques et sociaux », auxquels font face les États membres de l'UE, à savoir les « rapports par pays ». IP-16-332.

## Mars

**8 mars** : détachement des travailleurs. La Commission européenne propose une révision « ciblée » des règles relatives au détachement de travailleurs qui entend introduire des changements dans trois grands domaines : la rémunération des travailleurs détachés, y compris dans les situations de sous-traitance, les règles sur les travailleurs intérimaires et le détachement à long terme. Cette révision « ciblée » de la directive de 1996 complétera la directive d'exécution correspondante de 2014, qui doit être transposée en droit national d'ici au mois de juin 2016. COM (2016) 128.

**8 mars** : vers un socle européen des droits sociaux. Dans le cadre du rapport des cinq présidents de juin 2015 en vue de « Compléter l'Union économique et monétaire européenne », la Commission européenne lance une consultation publique sur le socle européen des droits sociaux. Il s'agit d'alimenter la réflexion lancée par le rapport des « cinq présidents » et de préparer le livre blanc sur l'avenir de l'Union économique et monétaire. Le socle dont la nature juridique est imprécise devrait concerner au premier chef les États membres de la zone euro et est ouvert à la participation des États hors zone euro. MEMO-16-545 et COM (2016) 127.

**9 mars** : Semestre européen/obligations des États membres. À la suite de ses prévisions économiques d'hiver, la Commission rappelle aux États membres la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour respecter leurs obligations au titre du Pacte de stabilité et de croissance (PSC). IP-16-704.

**10 mars** : politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs de la BCE décide de réduire de 5 points de base (à 0,00%, à partir du 16 mars) le taux d'intérêt des principales opérations de refinancement de l'Eurosystème. Les taux d'intérêt sur les facilités de prêt marginal et de dépôt seront respectivement réduits de 5 et 10 points de base (<http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is160310.en.html>)

**15 mars** : accord interinstitutionnel « Mieux légiférer ». Le Conseil, le Parlement et la Commission adoptent un nouvel accord interinstitutionnel en vue d'améliorer la qualité et les résultats de la législation européenne, « Mieux légiférer ».

**22 mars** : attaques terroristes à Bruxelles. Précédées par celles d'Ankara en Turquie quelques jours auparavant.

**23 mars** : soutien de l'Organisation internationale du Travail (OIT) au « pilier » des droits sociaux de la Commission européenne. Selon le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, « Renforcer la dimension sociale de l'Union économique et monétaire constitue une partie essentielle de la réponse à la crise mondiale dont l'Europe ne s'est pas encore pleinement relevée. Nous espérons que le Pilier des droits sociaux contribuera à faire plus de place aux questions sociales dans l'élaboration des politiques de l'UE » ([http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_462692/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_462692/lang--fr/index.htm)).

## Avril

**6 avril** : référendum aux Pays-Bas sur l'accord UE/Ukraine. Les électeurs néerlandais, consultés dans le cadre d'un référendum d'initiative populaire, disent « non » à 60 % à l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Le quorum de 30 % des votants nécessaire pour valider la consultation est atteint avec une participation de 32,2 %.

**19 avril** : Semestre européen/procédure pour déficits excessifs. La Commission européenne jugée « pas assez stricte » par la Cour des Comptes européenne qui publie un rapport d'audit sur les « améliorations nécessaires » à la « mise en œuvre efficace de la procédure concernant les déficits excessifs ». Rapport spécial n° 10/2016.

**25 avril** : accord économique et commercial global conclu entre l'UE et le Canada (CETA selon l'acronyme anglais). Le parlement de Wallonie (Belgique) adopte une résolution demandant au gouvernement régional de ne pas accorder à l'exécutif fédéral les pleins pouvoirs de signature de l'accord ([http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2015\\_2016/RES/212\\_4.pdf](http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2015_2016/RES/212_4.pdf)).

**28 avril** : programme d'appui à la réforme structurelle. Le Comité des représentants permanents (COREPER) arrête, au nom du Conseil, sa position de négociation sur une proposition de règlement établissant un programme d'appui à la réforme structurelle pour « aider les États membres à mettre en œuvre des réformes », présentée par la Commission européenne fin novembre 2015. 214/116 et COM (2015) 701 (<http://www.cortecostituzionale.it/actionSchedaPronuncia.do?anno=2015&numero=70> et <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/04/28-structural-reforms/>).

**28 avril** : recours contre le Traité budgétaire (TSCG). La Cour constitutionnelle belge rejette les recours en annulation des instruments de ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire. Arrêt n° 62/2016 du 28 avril 2016, Cour constitutionnelle belge (<http://www.const-court.be/public/f/2016/2016-062f.pdf>).

## Mai

**10 mai** : détachements des travailleurs. Les parlements nationaux de Bulgarie, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, déclenchent la procédure dite du « carton jaune » à l'égard de la proposition de la Commission européenne.

**18 mai** : Semestre européen/recommandations par pays. Selon la Commission européenne, « Les États membres progressent dans leurs réformes pour pallier aux déséquilibres macroéconomiques, mais la route est encore longue pour consolider la relance de l'Europe. » IP-16-1724.

**26 mai** : listes de « pays sûrs ». L'Association européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH), EuroMed Droits et la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) alertent sur les dangers de l'utilisation de la notion de sûreté pour traiter les demandes d'asile. En adoptant une telle liste, l'Union européenne (UE) et ses États membres institutionnaliseraient au niveau européen une pratique consistant pour les États à refuser d'assumer pleinement leurs responsabilités envers les demandeurs d'asile, en violation de leurs obligations internationales (<http://www.aedh.eu/Les-listes-de-pays-surs-de-l-Union.html>).

**30 mai** : le CETA, un accord « non mixte » ? Neuf dirigeants européens (Royaume-Uni, Finlande, Espagne, Estonie, Suède, Portugal, Lituanie et Chypre, rejoints par l'Italie), soutiennent l'idée que le CETA est un accord « non-mixte » c'est-à-dire qu'il ne nécessite pas la ratification des Parlements nationaux dans une lettre adressée à la Commission européenne.

**31 mai** : Eurostat/taux de chômage. Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2% en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0% enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7% en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8% de mars 2016 et à celui de 9,6% d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. STAT-16-1984.

## Juin

**13 juin** : mise en œuvre de la première phase du rapport des cinq présidents de juin 2015. Recommandation du Conseil sur la création de conseils nationaux de la productivité, 13 juin 2016. 10083/16 et COM(2015) 601.

**21 juin** : politique monétaire/Cour constitutionnelle allemande. La Cour constitutionnelle allemande se résout à faire sienne la jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE dans le cadre du programme « *Outright Monetary Transactions* » (OMT, transactions monétaires fermes) de la Banque centrale européenne. Release No. 34/2016 of 21 June

2016 (<https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Pressemitteilungen/EN/2016/bvg16-034.html>).

**23 juin** : référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne ou sa sortie (Brexit). À la question « Le Royaume-Uni doit-il rester un membre de l'Union européenne ou quitter l'Union européenne ? » (« Should the United Kingdom remain a member of European Union or leave the European Union ? »), 51,9 % des votants répondent « Quitter l'Union européenne ». Le taux de participation est de 72,2%.

**24 juin** : le Premier ministre britannique David Cameron annonce sa démission tout en précisant qu'il restera en poste jusqu'à l'automne.

**25 juin** : lancement d'une pétition sur le site de la Chambre des Communes revendiquant l'organisation d'un second référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE (<https://petition.parliament.uk/petitions/131215>).

**25 juin** : démission du Commissaire européen Jonathan Hill, en charge de la Stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés de capitaux. Ses attributions sont transférées au Letton Valdis Dombrovskis, vice-président responsable de l'euro et du dialogue social. La démission prend effet le 15 juillet 2016. STATEMENT-16-2332.

**25 juin** : réunion des ministres des Affaires étrangères des six pays fondateurs de l'UE à Berlin. Ils dressent la liste des grands défis auxquels l'UE devra faire face « dans un monde globalisé » et dans un contexte d'instabilité croissante et de changements géopolitiques aux frontières de l'Europe (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/europe/evenements-et-actualites-lies-a-la-politique-europeenne-de-la-france/article/declaration-conjointe-des-ministres-francais-allemand-belge-italien>).

**28 juin** : Semestre européen 2016/recommandations par pays. Le Conseil européen approuve les recommandations par pays. Le Conseil européen a fait « le point sur les progrès réalisés dans le cadre des travaux menés en vue de l'achèvement de l'Union économique et monétaire, y compris la feuille de route pour l'achèvement de l'union bancaire », et demandé « que les travaux se poursuivent ». Parmi les dernières évolutions, le Conseil européen a fait « sienne la recommandation sur la création de conseils nationaux de la productivité ».

**28 juin** : Brexit/Conseil européen à 28. « Le Premier ministre du Royaume-Uni a informé le Conseil européen du résultat du référendum qui a eu lieu au Royaume-Uni ». Le Brexit n'est évoqué que par une phrase dans les conclusions du Conseil européen de l'ensemble de chefs d'État ou de gouvernement de l'UE. EUCO 26/16.

**29 juin** : réunion des chefs d'État ou de gouvernement sans le Royaume-Uni. À l'issue de la réunion informelle des 27 chefs d'État ou de gouvernement, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, confirment l'orientation de l'UE face au Brexit : il n'y aura pas de négociations s'il n'y a pas de notification du Royaume-Uni du déclenchement de la procédure de sortie selon l'article 50 du traité sur l'UE (TUE).

## Juillet

**1<sup>er</sup> juillet** : la Slovaquie succède aux Pays-Bas à la présidence du Conseil de l'Union européenne. Ses cinq priorités sont : la croissance économique, le marché unique numérique, la réalisation de l'Union de l'énergie, la crise migratoire et l'élargissement de l'UE (<http://www.eu2016.sk/fr/programme-et-priorites/programme-de-la-presidence-slovaque>).

**1<sup>er</sup> juillet** : la Cour constitutionnelle autrichienne invalide le résultat du second tour de l'élection présidentielle autrichienne du 22 mai. L'écologiste Alexander Van der Bellen avait devancé de peu le candidat d'extrême droite Norbert Hofer, en raison d'irrégularités dans le dépouillement de certains suffrages. Dans une décision sans précédent, la Cour constitutionnelle considère que s'il n'existe aucune preuve de fraude électorale, des irrégularités ont néanmoins entaché le scrutin.

**5 juillet** : mixité du CETA. La Commission européenne accepte de proposer que le CETA soit considéré comme un accord « mixte », impliquant sa ratification par les parlements nationaux. Jusqu'à présent la Commission estimait que le traité relevait de la compétence exclusive de l'Union européenne (UE), excluant les parlements nationaux de la procédure d'adoption. IP-16-2371.

**7 juillet** : nouveau mandat de l'agence Frontex. Depuis trois ans, la campagne inter-associative Frontexit dénonce l'incompatibilité de l'agence Frontex avec le respect des droits fondamentaux. Selon l'Association européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH), la création d'un nouveau corps européen de garde-frontières en lieu et place de Frontex, validée par le Parlement européen le 5 juillet, marque une étape supplémentaire dans la guerre menée par l'Union européenne (UE) contre les migrants et les réfugiés (<http://www.aedh.eu/Nouveau-mandat-de-l-agence-Frontex.html>).

**12 juillet** : clôture du Semestre européen. Le Conseil ECOFIN publie ses recommandations par pays 2016 sur les politiques économiques, budgétaires et de l'emploi des États membres. Les recommandations par pays 2016 sont adressées à 27 États membres sur les 28 que compte l'UE. La Grèce étant soumise à un programme d'ajustement économique, elle ne fait l'objet d'aucune recommandation par pays, afin d'éviter un double emploi. 425/16.

**12 juillet** : procédure pour déficit excessif/Portugal et Espagne. Le Conseil constate que le Portugal et l'Espagne n'ont pas engagé d'action suivie d'effets en réponse à ses recommandations. Selon le Conseil, les deux pays n'auront pas ramené leurs déficits au-dessous de 3% du PIB, valeur de référence de l'UE pour les déficits publics, dans le délai recommandé. Dans les deux cas, il a constaté que l'effort budgétaire est nettement inférieur à ce qui était recommandé. La Commission dispose de vingt jours pour recommander au Conseil de prendre de nouvelles décisions infligeant des amendes. Ces amendes devraient s'élever à 0,2% du PIB, mais le Portugal et l'Espagne peuvent présenter, dans un délai de dix jours, une demande motivée de réduction des amendes. Le Conseil disposera de dix jours pour approuver les amendes. 427/16.

**12-13 juillet** : sommet UE/Chine à Pékin. Les dirigeants progressent sur le partenariat stratégique entre l'UE et la Chine. Des orientations politiques sont présentées pour la réalisation d'un accord global en matière d'investissement et une feuille de route énergétique est signée (<http://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-summit/2016/07/12-13/>).

**14 juillet** : Union des marchés des capitaux. La Commission européenne propose des modifications aux règlements sur les fonds de capital-risque européens (EuVECA) et sur les fonds d'entrepreneuriat social européens (EuSEF), marquant ainsi une nouvelle étape vers la création de l'union des marchés des capitaux. IP-16-2481.

**18 juillet** : application du droit de l'Union. Selon la Commission européenne, les États membres se conforment davantage au droit de l'UE, mais il reste beaucoup à faire pour libérer tout le potentiel du marché unique. Le Rapport annuel porte sur le suivi et l'application du droit de l'UE par la Commission en 2015, tandis que le tableau d'affichage du marché unique montre que les obstacles à la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux dans l'UE sont en train d'être levés. IP-16-2245.

**20 juillet** : détachement de travailleurs. À la suite des préoccupations des parlements nationaux, la Commission européenne adopte une communication sur le réexamen de sa proposition de révision de la directive concernant le détachement de travailleurs. IP-16-2546.

**27 juillet** : Pologne/État de droit: la Commission adresse une recommandation à la Pologne. Le pays avait adopté le 22 juillet une nouvelle proposition de loi sur le Tribunal constitutionnel après la publication le 1<sup>er</sup> juin d'un avis de la Commission européenne. Ayant examiné la situation dans sa globalité, notamment à la lumière de la nouvelle loi sur le Tribunal constitutionnel, celle-ci aboutit à la conclusion que, même si ce texte prend en compte certaines de ses préoccupations, d'importants sujets d'inquiétude subsistent en ce qui concerne l'état de droit en Pologne. IP-16-2643.

## Août

**24 août** : statistiques sociales. La Commission européenne adopte une proposition de règlement concernant de nouveaux moyens intégrés de collecte et d'utilisation de données provenant d'enquêtes sociales. Selon la Commission, l'existence d'une base de données plus solides en termes d'indicateurs sociaux permettra d'améliorer l'analyse des évolutions sociales et contribuera à obtenir le « triple A social pour l'Europe ». IP-16-2867.

**27 août** : réunion annuelle des banquiers centraux à Jackson Hole aux États-Unis. Benoît Coeuré, au nom de la Banque Centrale européenne (BCE), souligne l'insuffisance des réformes en zone euro (<https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160827.en.html>).



**30 août** : aides d'État. L'Irlande a accordé pour 13 milliards d'euros d'avantages fiscaux illégaux à Apple. Selon la Commission européenne, cette pratique est illégale au regard des règles de l'UE en matière d'aides d'État, car elle a permis à Apple de payer nettement moins d'impôts que les autres sociétés. L'Irlande doit à présent récupérer les aides illégales. IP-16-2923.

**31 août** : Brexit, un second référendum est exclu. La Première ministre britannique, Theresa May, écarte la tenue d'un second référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (<https://www.gov.uk/government/news/cabinet-meeting-at-chequers-31-august-2016-pm-statement>).

## Septembre

**1<sup>er</sup> septembre** : protection des consommateurs/opposition du PE. La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen a rejeté des propositions, qu'elle a qualifiées de « trompeuses » et viciées, visant à assurer une meilleure protection aux consommateurs qui achètent des produits financiers jumelés, et a voté à l'unanimité pour les renvoyer à la Commission européenne pour révision (<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160830IPR40525/rejet-unanime-des-propositions-de-protection-des-investisseurs-de-la-commission>).

**2 septembre** : ratification de l'accord sur le climat (COP21) par la Chine et les États-Unis. Les deux principaux émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre ratifient l'accord de Paris sur le climat.

**4 et 5 septembre** : les chefs d'État ou de gouvernement des États membres du G20 se réunissent à Hangzhou en Chine. Économie mondiale, situation en mer de Chine méridionale, crise des réfugiés et lutte contre le terrorisme figurent parmi les sujets discutés.

**8 septembre** : Brexit/Irlande. La Chambre des Lords entame ses investigations sur l'impact du Brexit concernant les relations avec l'Irlande (<https://www.gov.uk/government/speeches/strengthening-uk-ireland-relations-ahead-of-eu-exit-negotiations>).

**8 septembre** : Parlement européen/Brexit. La Conférence des présidents du Parlement européen a nommé Guy Verhofstadt, député européen et ancien Premier ministre belge, représentant du Parlement européen pour les négociations dans le dossier du Brexit (<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160908IPR41661/brexit-le-parlement-nomme-guy-verhofstadt-repr%C3%A9sentant>).

**9 septembre** : discours sur l'état de l'Union par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Dans son discours, prononcé devant le Parlement européen, il annonce la mise en place d'un « socle européen des droits sociaux », une initiative qui s'inscrit dans le cadre du rapport des cinq présidents de juin 2015, intitulé

« Compléter l'Union économique et monétaire européenne » qui avait souligné que « L'Europe devrait s'efforcer d'obtenir un 'triple A social' ». SPEECH-16-3043.

**9 septembre** : 1<sup>er</sup> sommet des pays méditerranéens de l'UE (EUMed) à Athènes. À l'occasion de ce Sommet informel des pays du Sud, les sept chefs d'État et de gouvernement présents (Grèce, France, Italie, Portugal, Espagne, Chypre et Malte) adoptent la « déclaration d'Athènes » selon les termes du Premier ministre grec, Alexis Tsipras. Le document entend préparer le futur (<http://www.naftemporiki.gr/story/1145928/athens-declaration-of-the-1st-mediterranean-eu-countries-summit>).

**9 et 10 septembre** : Conseil ECOFIN informel à Bratislava, Slovaquie. « L'avenir des politiques économiques de l'UE » a fait l'objet d'un premier débat ainsi que le Brexit mais aussi « L'approfondissement de l'Union économique et monétaire – le pilier fiscal », une des priorités de la présidence slovaque (<http://www.eu2016.sk/fr/communiques-de-presse/bratislava-a-accueilli-les-ministres-des-finances-de-lue-qui-ont-eu-des-echanges-de-vues-sur-la-zone-euro-la-fiscalite-et-les-investissements>).

**9 septembre** : Eurogroupe/Bratislava. Lors de l'Eurogroupe, le gouvernement grec a été fortement encouragé à instaurer rapidement les réformes restantes initialement prévues et a pris connaissance de la préparation des travaux de la Commission européenne en vue du gel partiel des fonds structurels dans le cadre des procédures pour déficit excessif espagnole et portugaise. Press-releases/2016/09/09-eurogroup. Remarks by J. Dijsselbloem following the Eurogroup meeting of 9 September 2016.

**9 septembre** : socle européen des droits sociaux. Agir pour améliorer le sort de tous les travailleurs. La Confédération européenne des syndicats (CES) présente ses priorités dans le cadre de la consultation de la Commission européenne, adoptées lors de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la CES, le 6 septembre 2016. (<https://www.etuc.org/fr/documents/socle-europ%C3%A9en-des-droits-sociaux-agir-pour-am%C3%A9liorer-le-sort-de-tous-les-travailleurs#.WaWeCdE682y>).

**16 septembre** : sommet des 27 sans le RU et sommet informel des pays du Sud de l'UE. Lors d'un sommet informel à Bratislava (Slovaquie), les dirigeants des 27 engagent une « discussion honnête » sur les contours de l'Europe post-Brexit.

**20 septembre** : UE/compétitivité. Le Conseil a émis une recommandation concernant la création de conseils nationaux chargés d'analyser les évolutions dans le domaine de la productivité et de la compétitivité. 521/16.

**28 septembre** : président de la BCE/Parlement allemand. Devant le Bundestag le Président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi a défendu sa politique de taux zéro (considérée par les députés allemands comme un plan de sauvetage déguisé), en soulignant l'efficacité des mesures mises en œuvre ([https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160928\\_1.en.html](https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160928_1.en.html)).

## Octobre

**2 octobre** : référendum Hongrie/relocalisation des demandeurs d'asile. 98,3% des votants hongrois se sont opposés à la décision contraignante de relocalisation des demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne lors d'un référendum, mais seule une minorité des personnes inscrites sur les listes électorales (40,4 %) se sont exprimées, ce qui pose la question de la validité du scrutin ([http://www.valasztas.hu/en/ref2016/481/481\\_o\\_index.html](http://www.valasztas.hu/en/ref2016/481/481_o_index.html)).

**4 octobre** : changement climatique/ratification de l'Accord de Paris (COP 21). Après le vote d'approbation du PE, le Conseil adopte via la procédure écrite (c'est-à-dire sans débat) la décision de ratification de l'Accord de Paris par l'UE. L'Accord de Paris entrera en vigueur 30 jours après sa ratification par au moins 55 pays représentant au moins 55 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'accord a jusqu'à présent été ratifié par 63 pays, représentant 52,1 % des émissions mondiales. 549/16.

**11 octobre** : UE/ changement climatique/fiscalité. Le Conseil ECOFIN adopte des « conclusions sur le changement climatique », en vue de la 22<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP22), qui se tiendra à Marrakech, du 7 au 18 novembre 2016. Le Conseil adopte également des « conclusions sur la transparence fiscale ». 13111/16.

**10/11/12 octobre** : socle européen des droits sociaux/Comité des Régions (CdR). Le CdR « attend de la Commission européenne qu'elle se conforme au principe de subsidiarité lors de l'instauration du socle européen des droits sociaux et qu'elle respecte le large spectre de compétences des autorités nationales et infranationales en matière de politique sociale ; dans le même temps, il y a lieu de s'assurer que le contenu du socle soit conforme aux principes généraux du programme pour une meilleure réglementation ». Avis, 119e session plénière des 10, 11 et 12 octobre 2016.

**13 octobre** : avis de la Cour constitutionnelle allemande autorisant la signature du CETA. Au terme d'une procédure rapide, le gouvernement allemand est autorisé à signer le CETA et à approuver son application provisoire qui ne doit concerner que les domaines « incontestables » de l'Union européenne en attendant la ratification des parlements des 28 États membres. La Cour se réserve en outre le droit de statuer sur la « constitutionnalité » du traité. Press Release No. 71/2016 of 13 October 2016 ([http://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Pressemitteilungen/EN/2016/bvg16-071.html?jsessionid=D54617DA983D9B8BC6253409DEB11731.2\\_cid383](http://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Pressemitteilungen/EN/2016/bvg16-071.html?jsessionid=D54617DA983D9B8BC6253409DEB11731.2_cid383)).

**19 octobre** : mise en œuvre du rapport des cinq présidents de juin 2015. Nomination par la Commission européenne du président et des membres du Comité budgétaire européen consultatif et indépendant. La présidence est assurée par le Danois Niels Thygesen, le comité est composé de quatre membres : Roel Beetsma (NL), Massimo Bordignon (IT), Sandrine Duchêne (FR) et Mateusz Szczurek (POL). Ce comité est chargé de fournir à la Commission européenne une évaluation indépendante de la mise en œuvre du Pacte de stabilité et de croissance (*Two-Pack*) en examinant notamment

« les cas de manquement particulièrement graves aux règles ». Décision UE 2015/1937 de la Commission européenne (JO L n°282, 28 octobre 2015) et MEMO-16-3481.

**19 octobre** : sommet social tripartite. Le thème principal de ce sommet social était : « Relever les défis communs de l'Europe : engendrer la croissance, créer des emplois et assurer l'équité ». S'agissant du Brexit, dans une déclaration commune, les « partenaires sociaux européens » affirment leur intention de maintenir des relations économiques aussi proches que possible entre le Royaume-Uni et l'Union européenne en préservant l'intégrité du Marché unique et en respectant entièrement les quatre libertés qui y sont liées, c'est-à-dire la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes (<https://etuc.org/fr/node/14709>).

**25 octobre** : Semestre européen/application du *Two-Pack*. La Commission européenne demande à 7 des 19 membres de la zone euro (Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Italie, Lituanie, Portugal) des explications sur leurs prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elles sont compatibles avec le respect des règles européennes.

**25 octobre** : présentation du programme de travail de la Commission européenne pour l'année 2017. Ce programme contient 10 priorités axées sur l'objectif « Répondre aux attentes – Pour une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend ». COM(2016) 710.

**27 octobre** : Pologne/État de Droit. La Pologne refuse de se soumettre aux recommandations de la Commission européenne sur l'État de droit. Beata Szydlo, Première ministre polonaise, annonce que la Pologne n'introduira aucun changement dans son système constitutionnel, considérant que les recommandations faites par la Commission européenne le 27 juillet 2016 étaient sans fondement. La Pologne refuse d'agir avant la date limite du 27 octobre, établie par la Commission ([http://www.msz.gov.pl/en/news/mfa\\_statement\\_on\\_the\\_polish\\_government\\_s\\_response\\_to\\_commission\\_recommendation\\_of\\_27\\_07\\_2016;jsessionid=F97B5A89998E75E9B5A2A85EE70F6F89.cmsap1p](http://www.msz.gov.pl/en/news/mfa_statement_on_the_polish_government_s_response_to_commission_recommendation_of_27_07_2016;jsessionid=F97B5A89998E75E9B5A2A85EE70F6F89.cmsap1p)).

**28 octobre** : Brexit/Irlande du Nord. La Haute cour d'Irlande du Nord rend la première décision de justice portant sur une contestation de la sortie de l'Union européenne. Elle rejette le recours des plaignants qui faisaient valoir que la décision du Brexit devrait être soumise à l'approbation du Parlement nord-irlandais, estimant qu'une sortie de l'Union violerait les accords de paix signés en 1998 ([http://www.courtsni.gov.uk/en-GB/Judicial%20Decisions/PublishedByYear/Documents/2016/\[2016\]%20NIQB%2085/j\\_j\\_MAG10076Final.htm](http://www.courtsni.gov.uk/en-GB/Judicial%20Decisions/PublishedByYear/Documents/2016/[2016]%20NIQB%2085/j_j_MAG10076Final.htm)).

**28 octobre** : Commission européenne/démission. Kristalina Georgieva, vice-présidente de la Commission européenne chargée du budget, annonce son départ de la Commission européenne pour rejoindre la Banque mondiale en janvier 2017, une organisation qu'elle avait quittée avant de rejoindre la Commission européenne ([https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/georgieva/announcements/statement-vice-president-kristalina-georgieva-izyavlenie-na-kristalina-georgieva-zamestnik\\_en](https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/georgieva/announcements/statement-vice-president-kristalina-georgieva-izyavlenie-na-kristalina-georgieva-zamestnik_en)).

**30 octobre** : signature de l'accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada. Le CETA entrera provisoirement en application après le vote d'approbation du Parlement européen. Il doit aussi être ratifié par les Parlements nationaux et régionaux des pays de l'Union européenne.

## Novembre

**4 novembre** : entrée en vigueur l'Accord de Paris sur le climat (COP21). Ratifié par 55 États représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre, la COP21 entre en vigueur un peu moins d'un an après son adoption par 195 pays le 12 décembre 2017. En vertu des dispositions de l'accord, un délai incompressible de quatre ans est nécessaire pour qu'un État partie prenante puisse se désengager.

**8 novembre** : États-Unis d'Amérique/élections présidentielles. Le candidat républicain, Donald Trump est élu à la présidence. Il prendra la tête de la Maison blanche le 20 janvier 2017.

**9 novembre** : prévisions économiques d'automne. La Commission prévoit une croissance de 1,5% pour la zone euro et de 1,6% pour l'UE en 2017 ([https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/autumn-2016-economic-forecast\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/autumn-2016-economic-forecast_en)).

**16 novembre** : Semestre européen/« paquet d'automne ». La Commission publie le « paquet d'automne » lançant le Semestre européen 2017. La Commission reconnaît que : « Dans la plupart des cas, la forte augmentation de l'endettement observée dans un passé récent résulte de la recapitalisation des banques et de la faible croissance du PIB nominal, et non d'un laxisme budgétaire ». IP-16-3664 et COM(2016) 727.

**7-18 novembre** : climat. La réunion des parties à la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), débute à Marrakech. La question du financement est un des dossiers les plus épineux.

**23 novembre** : CETA/PE. Le Parlement européen rejette une résolution de 89 eurodéputés demandant une saisine de la Cour de justice de l'Union européenne avant toute application du CETA.

**24 novembre** : annonce du départ du président du Parlement européen. Le Président du PE, Martin Schulz, annonce mettre fin à son mandat de député européen en janvier 2017 pour se consacrer à la politique allemande dans la perspective des élections fédérales d'automne 2017.

**28 novembre** : l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) publie ses « Perspectives économiques mondiales ». L'OCDE appelle notamment à profiter des politiques monétaires accommodantes afin de prendre des initiatives budgétaires et relancer la croissance économique (<https://www.oecd.org/fr/presse/il-convient-de-faire-un-meilleur-usage-des-initiatives-budgetaires-pour-sortir->

du-piege-de-la-croissance-molle-selon-ocde-dans-ses-perspectives-economiques-mondiales.htm).

## Décembre

**4 décembre** : Italie/référendum constitutionnel. Les Italiens disent « non » à la réforme constitutionnelle, proposée par le Premier ministre Matteo Renzi, prévoyant une réduction drastique des pouvoirs du Sénat, une limitation des prérogatives des régions et la suppression des provinces. 59,1% des Italiens ont voté contre et 40,9% pour. Le taux de participation atteint 65,5%.

**5 décembre** : Italie/démission du Président du Conseil Matteo Renzi. Comme annoncé, Matteo Renzi se retire après l'adoption définitive du budget 2017 par le Sénat par 166 voix, 70 contre et une abstention.

**5 décembre** : OCDE/Retraites. Selon l'OCDE (Perspectives sur les retraites 2016), l'architecture des régimes privés de retraite par capitalisation doit être améliorée (<https://www.oecd.org/fr/retraites/l-architecture-des-regimes-privés-de-retraite-par-capitalisation-doit-etre-amelioree.htm> et <https://www.oecd.org/pensions/design-of-funded-private-pensions-needs-to-be-improved.htm>).

**5 décembre** : Eurogroupe/croissance économique. Selon un communiqué de l'Eurogroupe, l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas « pouvaient utiliser leur situation budgétaire favorable pour renforcer davantage leur demande intérieure et leur potentiel de croissance, selon la situation de chacun et dans le respect des règles et de leurs obligations nationales ». Selon le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem, les ministres des Finances de la zone euro pourraient accorder à la Grèce un léger « toilettage » de sa dette, mais ils ne se lanceront pas dans « une grande opération » d'allègement.

**6 décembre** : fiscalité. Le Conseil ECOFIN examine une directive visant à lutter contre l'évasion fiscale. La directive s'appuie sur les recommandations émises par l'OCDE en 2015 en vue de lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) ([http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/ecofin/2016/12/st15205\\_fr16\\_pdf/](http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/ecofin/2016/12/st15205_fr16_pdf/)).

**6 décembre** : Brexit. Michel Barnier, négociateur en chef de la Commission européenne pour le Brexit annonce qu'un accord sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne devrait être conclu avec le gouvernement britannique d'ici au mois d'octobre 2018.

**6 décembre** : « frémissement » du PIB de l'UE. Selon Eurostat, le PIB a progressé au cours du troisième trimestre 2016, de 0,4% dans l'Union européenne et de 0,3% dans la zone euro par rapport au trimestre précédent. 244 / 2016.

**7 décembre** : le Comité des représentants permanents (Coreper) approuve une modification du Code des frontières de l'espace Schengen, afin de renforcer les contrôles aux frontières extérieures. La modification vise à renforcer les vérifications dans les bases de données pertinentes aux frontières extérieures (<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/12/07-systematic-checks/>).

**7 décembre** : mécanisme de suspension des visas. Selon les nouvelles règles approuvées par les négociateurs du Parlement européen et du Conseil, la Commission européenne et les États membres pourront réintroduire des obligations de visa plus rapidement et plus facilement (<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20161128IPR53515/m%C3%A9canisme-de-suspension-de-visa-accord-entre-le-parlement-et-le-conseil>).

**7 décembre** : la Commission européenne sanctionne trois grandes banques. La Commission européenne inflige des amendes pour un montant total de 485 millions d'euros au Crédit Agricole (FR), à HSBC (RU) et à JPMorgan Chase (EUA) pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. IP-16-4304.

**8 décembre** : politique monétaire. La Banque centrale européenne (BCE) décide de maintenir son principal taux directeur à 0% et de prolonger son programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) jusqu'en décembre 2017 mais ceux-ci passeront de 80 à 60 milliards d'euros par mois à partir d'avril 2017. S'agissant des réformes structurelles, selon la BCE, leur mise en œuvre « doit être nettement accélérée en vue de réduire le chômage structurel et de renforcer la croissance potentielle dans la zone euro. De telles réformes structurelles sont nécessaires dans l'ensemble des pays de la zone euro. Il convient de concentrer les efforts sur les mesures visant à accroître la productivité et à consolider l'environnement des affaires, notamment à travers la mise en place d'infrastructures publiques adéquates, qui sont vitales pour augmenter l'investissement et stimuler la création d'emplois » (<https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is161208.fr.html>).

**8 décembre** : le Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO), a un « échange de vue » sur le Semestre européen 2017. Le Conseil approuve les aspects du projet de recommandation concernant la zone euro qui « portent sur l'emploi et les questions sociales ». Il a tenu un « débat d'orientation » sur le socle européen des droits sociaux, fait un point sur la directive concernant le détachement des travailleurs et examiné le volet de l'Examen annuel de la croissance pour 2017 consacré à la santé publique. 3507e session du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs Emploi, politique sociale et santé ([http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2016/12/st15389\\_en16\\_pdf/](http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2016/12/st15389_en16_pdf/)).

**8 décembre** : le Fonds monétaire international (FMI) publie son cinquième rapport de suivi post-programme du Portugal. Selon le FMI, si la croissance économique a été soutenue grâce à de bonnes exportations, le Portugal a besoin d'élargir ses relais de croissance pour maintenir son dynamisme économique (<https://www.imf.org/en/news/articles/2016/12/08/ms120816-portugal-staff-concluding-statement-of-the-fifth-post-program-monitoring-mission>).

**9 décembre** : Oliver Hart et son collègue Bengt Holmström reçoivent le prix décerné par la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel pour leurs travaux sur la théorie des contrats, allant de la privatisation aux salaires des PDG. Pour Olivier Hart, l'euro est une « erreur » et « Si l'Union européenne veut survivre et prospérer, elle devrait lancer un processus de décentralisation et laisser les États décider davantage » (<https://www.euractiv.fr/section/euro-finances/news/economic-nobel-prize-winner-the-euro-was-a-mistake/>).

**11 décembre** : élections législatives en Roumanie. Le Parti social-démocrate (PSD) arrive en tête avec 45,5% des voix à la Chambre des députés et 45,7% au Sénat. Le Parti libéral national (PNL) obtient respectivement 20% et 40,4% des voix. La participation s'est élevée à 39,49%.

**12 décembre** : Italie/succession de Renzi. Le nouveau Président du Conseil italien Paolo Gentiloni annonce la composition de son gouvernement. La plupart des précédents ministres sont reconduits. Angelino Alfano prend la tête de la diplomatie italienne. Il est remplacé à l'Intérieur par Domenico Minniti detto Marco.

**13 décembre** : législation de l'UE. Les présidents de la Commission européenne, Jean Claude Juncker, du Parlement européen, Martin Schulz, et du Conseil, Robert Fico, signent une déclaration commune définissant les objectifs et les priorités du processus législatif de l'Union européenne en 2017 ([https://ec.europa.eu/priorities/announcements/union-delivers-swifter-and-better-results-three-institutions-sign-joint-declaration\\_fr](https://ec.europa.eu/priorities/announcements/union-delivers-swifter-and-better-results-three-institutions-sign-joint-declaration_fr)).

**13 décembre** : coordination des règles de sécurité sociale. La Commission européenne a adopté une proposition de révision des règles sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. La proposition de la Commission s'inscrit dans son initiative pour un Paquet sur la mobilité professionnelle. IP-16-4301 et COM(2016) 815.

**15 décembre** : CETA/Droits sociaux/France. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) adopte un avis avec 33 voix « pour » et quatre abstentions sur le CETA et le respect des droits de l'homme, en particulier des droits économiques et sociaux, des principes environnementaux, mais aussi sous l'angle de justiciabilité et de l'État de droit. L'avis de la CNCDH s'interroge sur l'effectivité des conventions internationales de l'OIT sur les droits des travailleurs qui sont mentionnées dans le CETA. D'une part, la formulation juridique du CETA suggère que leur application pourrait ne pas être contraignante. D'autre part, il n'existe aucun mécanisme de sanction en cas de violation de ces principes par l'Union européenne ou le Canada. Pour la Commission, c'est « une occasion manquée d'aller plus loin dans la mise en oeuvre effective du droit international » ([http://www.cncdh.fr/sites/default/files/161215\\_avis\\_accords\\_comm.\\_et\\_fin\\_et\\_droits\\_de\\_lhomme\\_format\\_a5\\_o.pdf](http://www.cncdh.fr/sites/default/files/161215_avis_accords_comm._et_fin_et_droits_de_lhomme_format_a5_o.pdf)).

**15 décembre** : Conseil européen à 28. Le Conseil européen adopte des conclusions sur les migrations, la sécurité et la défense, la Syrie, ainsi que sur l'Ukraine ouvrant la voie de la ratification de l'accord UE-Ukraine par les Pays-Bas. Au cours d'une réunion informelle à 27, les chefs d'État ou de gouvernement adoptent une déclaration sur les



négociations avec le Royaume-Uni. EUCO 34/16 (et <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2016/12/15-statement-informal-meeting-27/>).

**16 décembre** : le Pacte international relatif aux droits sociaux a 50 ans. À cette occasion, le Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) déclare : « L'adoption du Pacte représente un jalon important en matière de droits universels des travailleurs. Pourtant, 50 ans plus tard, il n'est toujours pas correctement appliqué, même au sein de l'Union européenne. Sa relecture devrait être obligatoire pour les juges de la Cour de justice européenne et pour les législateurs du monde entier. Il faudrait créer un système dans l'UE permettant de déposer plainte si le Pacte n'est pas respecté. »

**19 décembre** : prolongement des sanctions contre la Russie par le Conseil dans plusieurs domaines. Ces mesures, dont certaines avaient été introduites en juillet 2014 sont prolongée jusqu'au 31 juillet 2017. CP 794/16 (<http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2016/12/19-sanctions-russia/>).

**21 décembre** : politique commerciale/accord UE-Singapour. Selon l'avocate générale de la Cour de justice de l'UE, certaines parties de l'accord ne relèvent pas de la compétence exclusive de l'Union et devront être ratifiées par l'ensemble des parlements nationaux. Opinion, procédure 2/15.

**22 décembre** : Semestre européen/Confédération européenne des syndicats (CES). Publication de la résolution de la CES sur l'implication syndicale dans le Semestre européen, adoptée lors du Conseil exécutif des 14 et 15 décembre. Selon l'organisation syndicale européenne, « À ce jour, bon nombre des recommandations émanant du Semestre sont préjudiciables aux travailleurs. Souvent, elles se concentrent sur l'ajustement budgétaire, la décentralisation de la négociation collective et la réforme du système de fixation des salaires, et la réduction de la législation sur la protection de l'emploi. Le renforcement de l'agenda social de la gouvernance économique reste un défi difficile pour le mouvement syndical ». La CES annonce une nouvelle méthode de travail, le « Semestre » 2.0, pour la CES et ses affiliés (<https://www.etuc.org/fr/documents/r%C3%A9solution-de-la-ces-sur-limplication-syndicale-dans-le-semester-europ%C3%A9en#.WaanQdE682w>).

